

Figure 1

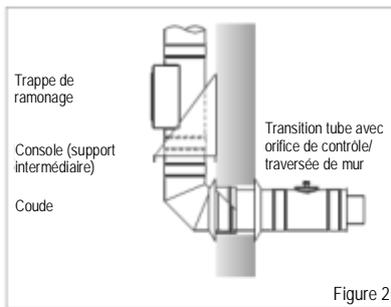


Figure 2

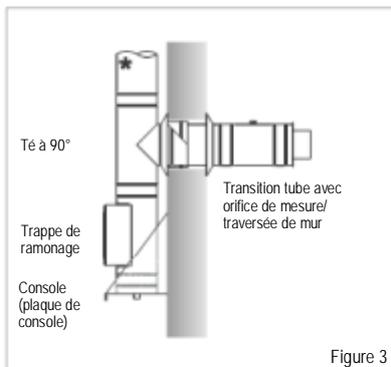


Figure 3

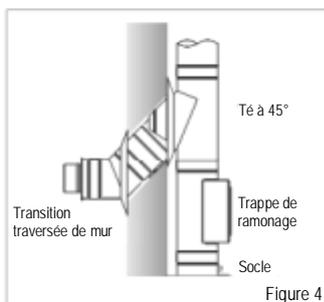


Figure 4

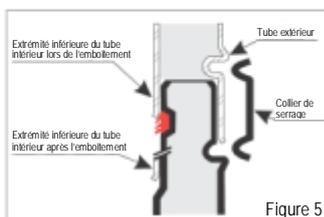


Figure 5

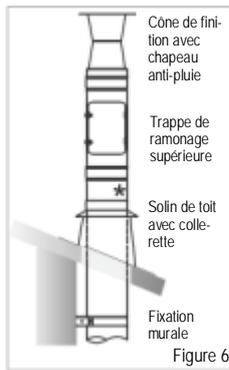


Figure 6

## Système de cheminée à double paroi

### Types de configuration et instructions de montage

Ce système de cheminée peut être monté aussi bien sur le bâtiment qu'à l'intérieur. Les coupleurs cylindriques sont conçus de manière à ce que le tube intérieur de la partie supérieure s'emboîte dans l'extrémité de tuyau élargie de la partie inférieure. Le tube extérieur est inséré dans le sens opposé si bien que les eaux de pluie glissent le long du système sans y pénétrer (voir figure 5).

La construction modulaire permet de réaliser diverses solutions de chauffage et types de configuration.

Le conduit d'évacuation des gaz brûlés peut être mis en œuvre comme illustré sur les figures 1 à 4. En fonction des conditions d'implantation, il est possible d'avoir recours pour le montage à un socle/une dalle de sol ou à des consoles murales.

Le système de cheminée est toujours pourvu dans sa partie basse d'une évacuation des condensats qui guide les condensats et/ou l'eau de pluie hors du conduit. L'élimination des condensats doit être effectuée conformément à la législation en vigueur sur le lieu d'installation. Une trappe de ramonage est à prévoir directement au-dessus du « pied de la cheminée ». La nécessité d'une ouverture de nettoyage supplémentaire, plus haute, dépend des prescriptions en matière de construction et des conditions d'implantation. Demandez conseil à votre ramoneur.

Une autre possibilité, représentée sur la figure 1, consiste à nettoyer et à contrôler le système de cheminée par une trappe de ramonage installée en haut ou au-dessus du té. L'embout de tuyau monté en dessous du support intermédiaire peut être démonté sans outil pour enlever les débris.

Le système de cheminée illustré sur la figure 2 permet d'éliminer les condensats et les débris à l'intérieur du bâtiment au moyen de composants adaptés. Cette configuration est utilisée de préférence pour les installations en surpression.

La figure 3 montre un montage sur consoles murales. Ces dernières existent également sous la forme de supports intermédiaires, comme représenté sur la figure 1.

En règle générale, la conduite de liaison est raccordée au-dessus de la trappe de ramonage inférieure à l'aide de différents té (voir figures 1, 3 et 4). Les éléments du système peuvent également être utilisés pour le raccordement du foyer au conduit vertical.

La figure 4 illustre le système de cheminée en cas de pose sur un socle. Le raccordement à la conduite de liaison peut être réalisé avec un té à 90° ou 45°.

Pour le passage du conduit de cheminée à travers des murs ou des toitures inflammables, il convient d'observer les normes de sécurité incendie locales. Il est notamment nécessaire de respecter une distance suffisante par rapport aux matériaux de construction inflammables ou de prévoir un revêtement calorifuge.

Les traversées de mur doivent être installées de manière à ce que l'eau de pluie ne puisse pas pénétrer dans le mur. La dilatation thermique du système de cheminée ne doit pas être entravée.

Reportez-vous à la documentation technique pour connaître la hauteur de construction, les surplombs, ainsi que le nombre et l'espacement des éléments de fixation au mur.

Tous les raccords de tuyaux doivent être fixés avec les colliers de serrage fournis. La flèche gravée sur la languette doit être orientée dans le sens du flux des gaz brûlés (vers l'embouchure).

Il est également possible de réaliser un conduit étanche à la pression en utilisant des éléments pour surpression et des joints intérieurs. Les joints doivent être posés lèvres vers le bas dans la gorge du conduit sur l'extrémité de tuyau élargie. À partir de DN 355, les joints sont collés en usine. L'utilisation d'un lubrifiant approprié facilite le montage et évite d'endommager les joints.

\* Éléments de tube